NOUVEAUTÉS IMPORTANTE POUR LA SAISON 2010-2011

(vous pouvez retrouver toutes ces informations, et bien d'autre, dans le RGC qui est en ligne sur notre site)

2.3. Coûts pour la saison 2010-2011

2.3.1. Circuit Sports Experts/ Yonex

Classe	En Saison	Championnat
A-élite (plume)	40,75 $	47,75 $
B (plume)	40,75 $	47,75 $
C (nylon)	36,25 $	43,25 $

2.3.2. Grand Prix Black Knight/ Sports Experts/ Ashaway

Catégorie	En Saison	Championnat
Pee-Wee (nylon)	22,50 $	29,50 $
Benjamin (nylon)	32,75 $	39,75 $
Cadet (plume)	37,75 $	44,75 $
Juvénile (plume)	37,75 $	44,75 $

N.B. : Un joueur doit toujours payer le tarif de l'épreuve la plus élevée dans laquelle il s'est inscrit.
Un joueur inscrit en simple B et mixte A devra s'acquitter des frais d'inscription de la classe A. Même chose pour un joueur Benjamin qui joue une épreuve en Cadet.

12. APPLICATIONS CONCRÈTES DES RÉSOLUTIONS DU CA POUR 2010/2011

A) Demande de résolution CRDC 2009/10 : Consolations et qualifications aux championnats provinciaux

Le Comité de régie des compétitions propose, à compter de la saison 2009/2010, qu'il n'y ait plus d'épreuves de qualifications ni de consolations durant les championnats provinciaux sauf pour la catégorie Pee-Wee.

En effet, le championnat provincial n'est pas une étape du réseau, aucune côte n'est attribuée pour cette compétition et le but est de favoriser l'excellence et non la participation. La faible participation des compétiteurs Pee-Wee, durant la saison et au championnat, nous conforte dans le souhait de proposer des épreuves sous forme de poule pour cette catégorie uniquement.

Résolution CA-2009-1202 :

Monsieur Claude Tessier, appuyé par Monsieur Ronald Doré, propose que les championnats des deux réseaux provinciaux n'offrent ni qualification, ni consolation à compter de la saison 2009-2010. La formule des « poules » est cependant conservée pour la catégorie Pee-Wee.

B) Demande de résolution 2009/11 : Obliger les CO à gérer informatiquement leurs compétitions

La volonté du CRDC et du corps arbitral est de sensibiliser les CO pour que ceux-ci adhèrent pleinement à l'informatisation de la gestion des compétitions. Devant les réticences de certains à mettre tous les moyens en œuvre pour que ce soit fait correctement, par conséquent le CRDC souhaiterait imposer une sanction plus sévère, à ceux qui ne joueraient pas le jeu, de 500 $ au lieu de 200 $ et ne plus les prioriser pour l'obtention d'une compétition l'année suivante.

Résolution CA-2009-1203 :

Monsieur Ronald Doré, appuyé par monsieur Jacques Lemieux, propose qu'à compter de la saison 2010-2011, l'utilisation du logiciel Plume soit un critère d'obtention d'un tournoi d'un réseau provincial. À défaut d'y répondre, la demande de tournoi de ce comité organisateur sera la dernière considérée parmi celles reçues.

C) Demande de résolution 2009/12 : Arbitrage des finales du Grand Prix Black Knight / Sports Experts / Ashaway

Le CRDC souhaiterait que les finales du Grand prix soient toutes arbitrées, en effet, on constate que de plus en plus de joueurs, d'entraîneurs ou de parents ne respectent pas les règles édictées par Badminton Québec. Il serait bon de pouvoir, dès le plus jeune âge, éduquer nos joueurs ainsi que leurs parents et entraîneurs et leur apprendre à respecter les règles. Par conséquent, le CRDC demande que les CO prennent en charge les frais relatifs aux 3 arbitres qui seront nécessaires pour les finales.

Résolution CA-2009-1204 :

Monsieur Mario Harbec, appuyé par Monsieur Ronald Doré, propose que :

- *Pour la saison 2009-2010, que les CO soient sensibilisés à faire arbitrer les finales des tournois du Grand Prix Black Knight / Sports Experts / Ashaway;*

- *Pour la saison 2010-2011, que les CO soient tenus d'embaucher un (1) arbitre de partie pour les finales des tournois du Grand Prix Black Knight / Sports Experts / Ashaway;*

- *Pour la saison 2011-2012, que les CO soient tenus d'embaucher deux (2) arbitres de partie pour les finales des tournois du Grand Prix Black Knight / Sports Experts / Ashaway;*

- *Pour la saison 2012-2013, que les CO soient tenus d'embaucher trois (3) arbitres de partie pour les finales des tournois du Grand Prix Black Knight / Sports Experts / Ashaway;*

D) Demande de résolution 2010/13 : Catégorie Cadet à la plume

Le CRDC souhaiterait qu'à compter de la saison 2010/2011, pour toutes les étapes du Grand Prix, que le volant officiel de la catégorie Cadet soit le volant Aerosensa 20 de Yonex. Ces étapes seraient les suivantes :
- *Étape 1, 3, 6 et 7 (anciennes)*
- *Étape 2, 4 et 5 (nouvelles)*
- *Le championnat provincial et la Coupe SE étant déjà à la plume*

Comme pour la catégorie Juvénile, il est à noter que ces sept étapes seront ouvertes et pourront accueillir des joueurs extérieurs au Québec.

Par extension, et pour rester dans la même logique, le CRDC demande également à ce que les Jeux du Québec (et les finales régionales) se jouent également à la Plume.
Sports Québec validerait notre décision puisqu'au Jeux du Canada, la catégorie d'âge cadette joue déjà à la plume. Le comité organisateur en la personne de Gaston Girard est également partie prenante dans ce changement pour les prochains jeux qui auront lieu en 2011 à Valleyfield.

Résolution CA-2010-1221 :

Monsieur Jacques Lemieux, appuyé par monsieur Ronald Doré, propose que, pour la catégorie cadette, tous les tournois du circuit Grand Prix Black Knight / Sports Experts / Ashaway, le championnat provincial, la Coupe Sports Experts Junior et la Finale provinciale des Jeux du Québec soient disputés avec des volants de plumes à compter de la saison 2010-2011.